

La vie à Saint-Joseph des Lys

C'est une école toute récente, mais elle comptera près de 200 élèves à la rentrée : saint Joseph des Lys à Versailles est fondée sur un projet pédagogique exigeant pour le plus grand bien des enfants ! Nous avons rencontré le président de l'Association Educative des Lys, Guillaume de Rosnay.

Guillaume de Rosnay, vous êtes ce que l'on appelle un entrepreneur, vous avez créé votre boîte, et en même temps vous vous êtes lancé dans un autre genre d'entreprise : la création d'une école et d'un collège indépendant, authentiquement libre. C'était un nouveau défi ?

C'est effectivement un défi tous les jours, et je crois qu'il faut avoir les nerfs solides quand on lance une maison de ce genre. En quatre ans à Saint-Joseph des Lys à Versailles, nous sommes parvenus pour le primaire et le début du collège à près de deux cents inscrits, nous avons été obligés de prendre de nouveaux locaux que nous avons équipés cette année. C'est une véritable entreprise voire même une start-up !

Pourquoi ce choix d'une école indépendante ?

Quant à moi, j'ai six enfants et pour mes aînés, nous avons fait partie des parents qui n'ont pas fait le pas de mettre leurs enfants dans une école hors-contrat. Ayant parfois été confrontés à la difficulté d'échanger de façon constructive avec des éducateurs qui connaissent mal leurs élèves, nous avons décidé à Saint-Joseph, d'avoir une école de proximité, dans laquelle il y a un vrai rapport avec les familles pour l'éducation des enfants et un dialogue concret entre parents et professeurs. C'est la raison la plus immédiate. Il y a des contraintes inhérentes à l'enseignement sous contrat, comme le choix des professeurs que le directeur peut parfois subir sur le long terme, l'impossibilité de remettre en cause un enseignant ou une méthode (je pense par exemple aux méthodes de lecture comme la semi-globale au CP, l'histoire vue de façon thématique au collège...), qui donnent parfois l'impression de ne pas pouvoir sortir des situations difficiles. Dans une école indépendante comme à saint Joseph des Lys, les enseignants sont choisis, entre autre, pour leur adhésion au projet pédagogique. Il y a donc une unité de pensée et une

cohérence.

Quel est votre projet éducatif ?

Aujourd'hui, d'après les chiffres de l'Education nationale, il y a 20 % des élèves qui arrivent en 6^e sans savoir lire et écrire. Nous essayons, nous, d'offrir un apprentissage aux enfants qui soit un apprentissage adapté. Au primaire, pour la lecture, nous utilisons un mixte entre la méthode syllabique d'apprentissage de la lecture et la méthode Jean-qui-rit. En mathématiques, nous utilisons la méthode de Singapour (conseillée par la Fondation pour l'Ecole d'Anne Coffinier), qui permet d'initier les enfants au raisonnement mathématique. En histoire nous insistons sur l'enseignement chronologique. Tant qu'à faire, il en est de même pour l'enseignement religieux, où nous employons des méthodes éprouvées, comme celle des « Trois Blancs ». L'abbé Le Roux de la Fraternité Saint Pierre vient une journée par semaine pour assurer la présence sacerdotale régulière et dispenser les cours, en alternance avec les maîtresses au primaire, et de manière hebdomadaire directement avec les collégiens. Nous avons travaillé aussi sur les rythmes scolaires. Les enfants ont une grosse matinée de 8 H 45 à 12 H 30, destinée à l'apprentissage des fondamentaux et l'après-midi nous avons des disciplines d'éveil, sport bien sûr, musique, jardinage, bricolage, dessin, etc. Au collège, c'est le même principe, avec une heure d'enseignement de plus par matières fondamentales, 1h d'anglais dédiée à l'oral, 4 h de sport (dont une heure de Taekwondo), une heure et demi de musique, le latin en 6^e etc. Enfin si le primaire est mixte, le collège est un collège de garçons. A cet âge, les filles sont souvent plus mûres que les garçons. La non mixité est importante, entre autres, pour l'estime de soi des garçons. Je terminerai en disant que dans le projet éducatif, l'adhésion des parents a une grande importance. Il y a d'ailleurs des rencontres régu-

lières entre les parents, qui favorisent une véritable entente avec l'Ecole.

Vous pensez que l'Ecole entièrement libre est l'avenir de l'enseignement en France ?

Ecoutez ! Au jour d'aujourd'hui, il y a 700 écoles comme la nôtre en France, accompagnées par la Fondation pour l'Ecole qui fournit une aide administrative et juridique à ceux qui veulent créer leur école. Il ne s'agit pas de se passer de l'Education nationale, mais il faut, ici comme ailleurs, qu'il existe une concurrence. La concurrence est nécessaire, alors que l'Education nationale est malade de son million de fonctionnaires. C'est la plus grosse entreprise d'Europe, elle ne gagne pas d'argent, ne fait que dépenser et n'a aucune obligation de résultat. La Cour des comptes vient de démontrer qu'un enfant coûte, au primaire 6 200 euros par an dans l'Enseignement public, 4 000 dans le Privé sous contrat. Nous ici à Saint-Joseph un enfant coûte 3000 euros par an (dont 2000 à la charge des parents, le reste étant affaire de dons). Et l'écart se creuse encore au collège ou un enfant coûte 8200 euros dans le public... Je crois que ces chiffres donnent à réfléchir.

Et comment peut-on inscrire des enfants, ou simplement vous aider ?

Un simple don serait déjà une grande aide, et des reçus fiscaux sont envoyés, liés ou bien à une réduction d'Impôt sur le Revenu, ou bien à une réduction d'ISF : Nous sommes au 35 et 38 rue Rémy à Versailles (78000).

Pour les inscriptions, toutes les informations sont sur le site de l'école et du collège : <http://www.stjosephdeslys.fr/>

Pour toute demande, vous pouvez nous écrire à info@stjosephdeslys.fr

Propos recueillis par Claire Thomas

